



DGA Ressources humaines et Affaires juridiques

Direction des Ressources humaines

Vacance de poste de Maître-nageur sauveteur

La Ville de Châteauroux vous informe de la vacance, en interne et en externe, d'un poste de maître-nageur sauveteur au sein du pôle Piscines et Equipements nautiques du Service des sports.

La Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole (14 communes, 74 000 habitants) a décidé d'investir dans un centre nautique de haut niveau technique et fonctionnel, nommé Balsan'éo. Ce nouvel équipement emblématique du territoire comportera cinq bassins (un bassin nordique de 50m x 12m, un bassin sportif de 25m x 25m, un bassin d'apprentissage, un bassin ludique, un espace balnéothérapie avec un bassin à remous, saunas et hammam, des espaces pour enfants, etc.) Au total, ce seront plus de 2 000 m² de surface d'eau au service de l'un des projets de centre nautique les plus ambitieux pour une agglomération de cette strate. Les travaux débiteront en juin 2018 pour une livraison prévue en début d'année 2020.

Actuellement, le pôle piscines et équipements nautiques est géré par la Ville de Châteauroux. Il est composé d'une vingtaine d'agents officiant sur deux piscines, une baignade de plein air et une base nautique.

POSITION DANS L'ORGANISATION :

Rattachement hiérarchique :

- Le chef de bassin de la piscine d'affectation de l'agent,
- Le responsable du pôle Piscines et Equipements nautiques.

Relations fonctionnelles :

- Le responsable du service des Sports,
- Le directeur des Démarches administratives et des Sports,
- Le directeur général adjoint Services aux Habitants,
- La directrice générale des services,
- Le Maire-Adjoint aux Sports,
- L'ensemble du personnel des piscines et installations nautiques municipales,
- Les services de Châteauroux Métropole,
- Les associations, clubs et fédérations en lien avec les activités nautiques, les organisateurs de manifestations sportives dans le domaine aquatique.

PROFIL :

Cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives (ETAPS) : titulaire, sur liste d'aptitude ou contractuel.

MISSIONS :

- Surveiller les bassins et appliquer les consignes de sécurité (Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours) et du règlement intérieur auprès des différents utilisateurs des piscines et équipements nautiques,
- Enseigner les activités aquatiques et la natation scolaire,
- Participer à l'aménagement des bassins,
- Participer au projet d'équipement Balsan'éo et à la prise de possession de l'établissement, notamment sur les aspects suivants : planifier le fonctionnement, élaborer le projet de service, le règlement intérieur et le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS).

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES :

Savoirs :

- Connaissance du métier de maître-nageur,
- Notions relatives à la réglementation des établissements recevant du public (ERP) et en matière d'hygiène et de sécurité,
- Maîtrise de la configuration, du fonctionnement et du règlement intérieur des piscines,
- Connaissance du POSS (Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours),
- Connaissances des techniques de base en communication : écrit et oral,
- Notions sur les modes de fonctionnement des partenaires (Éducation nationale, accueils de loisirs...),
- Connaissances en matière d'entretien des installations et de traitement de l'eau,
- Connaissance des aspects fondamentaux de la motricité humaine.

Savoir-faire :

- Pratique des disciplines aquatiques existantes et futures,
- Travail en équipe,
- Capacité à relayer les informations auprès des collègues et des usagers,
- Application du règlement intérieur de l'établissement et du POSS,
- Contrôle du matériel de secours, du carnet sanitaire et des cahiers de liaisons,
- Contrôle de la qualité de l'eau en l'absence d'agent technique,
- Participation aux exercices de sécurité, de secours et aux formations PSE2,
- Accueil, renseignement et écoute du public,
- Mise en place des outils destinés à l'animation et à la surveillance,
- Gestion des conflits et repérage des comportements à risques,
- Transmission d'un savoir en s'adaptant au public, gestion des groupes,
- Signalement des dégradations éventuelles des sites et du matériel.

Savoir-être :

- Sens de la pédagogie, patience et capacité relationnelle,
- Disponibilité, adaptation,
- Sens de l'accueil et du service public,
- Ponctualité, rigueur, autonomie et méthode,
- Discrétion, confidentialité,
- Motivation, polyvalence et esprit d'initiative,
- Vigilance et bonne résistance au stress,
- Bonne présentation.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DU POSTE :

- L'agent doit être détenteur des diplômes suivants : BEESAN / BPJEPS / CAEP et PSE 1,
- Temps de travail : 1577 heures par an, en moyenne 36h30 hebdomadaires avec 7 jours d'ARTT/an,
- Amplitude de travail variable, horaires décalés et irréguliers selon les obligations du service public, travail les week-ends, jours fériés et nocturnes. Activités soumises à forte saisonnalité, liées aux conditions climatiques,
- Tenue professionnelle obligatoire,
- Déplacements sur plusieurs établissements : l'agent doit être titulaire du permis B,
- Le profil de poste sera susceptible d'évoluer avec l'ouverture de Balsan'éo.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser à Madame Corine KAZMITCHEFF (02.54.35.29.02), Responsable des piscines et installations nautiques municipales.

Les candidatures doivent parvenir à l'hôtel de ville, Direction des Ressources humaines, BP 509, 36012 CHATEAUROUX Cedex, **avant le 3 mars 2018.**